

La norme NF EN 206+A2/CN (2022) définit cinq types de béton : le Béton à Propriétés Spécifiées (BPS), le Béton à Composition Prescrite (BCP), le Béton à Composition Prescrite dans une norme (BCPN), le béton d'ingénierie et le béton performantiel.

Béton à Propriétés Spécifiées (BPS)

Béton pour lequel les propriétés requises et les caractéristiques supplémentaires sont spécifiées par le prescripteur au producteur. Le producteur est responsable de fournir un béton satisfaisant à ces exigences.

Béton à Composition Prescrite (BCP)

Béton pour lequel la composition et les constituants à utiliser sont spécifiés par le prescripteur au producteur. Le producteur est responsable de fournir un béton respectant cette composition. La responsabilité du prescripteur est de réaliser une étude de formulation et d'établir la composition détaillée du béton qu'il doit fournir au producteur.

Nota Bene : ce béton doit être spécifié par un prescripteur expérimenté disposant d'une réelle compétence dans la formulation du béton.

Béton à Composition Prescrite dans une norme (BCPN)

Béton dont la composition est définie dans une norme applicable là où le béton est utilisé (en France, l'un des exemples est la norme NF P 18-201 – DTU 21 qui spécifie des compositions de béton pour des applications particulières - ouvrages de catégorie A). Le prescripteur a la responsabilité dans ce cas de sélectionner, dans la norme, la composition appropriée à l'ouvrage.

Béton d'ingénierie

Bétons dont la composition est étudiée spécifiquement pour un projet et une période donnée.

On distingue 2 types de Béton d'Ingénierie :

- à propriétés spécifiées : BIPS
- à composition prescrite : BICP

Nota Bene : les bétons d'ingénierie sont destinés à un ouvrage donné, ou un ensemble d'ouvrages d'un projet donné, dont la formulation résulte d'une étude préliminaire, réalisée sous la responsabilité du prescripteur avant le début de l'opération de construction, considérée et acceptée par le producteur et l'utilisateur du béton.

Béton performantiel

Bétons formulés selon une approche performantielle de la durabilité.

On distingue 2 types de Béton Performantiel :

- à propriétés spécifiées : BPPS

- à composition prescrite : BPCP

Nota bene : le choix de l'approche performantielle en alternative à l'approche prescriptive devra être validé par les différentes parties, quel que soit l'acteur à l'initiative de la démarche. Ce choix est ensuite intégré dans les spécifications d'exécution et la désignation du béton qui est modifiée en conséquence.

Nota bene : les dispositions applicables aux bétons formulés selon les méthodes performantielles font l'objet d'un fascicule de documentation FD P 18-480. Il conviendra de se référer à l'article correspondant.

Auteur

Patrick Guiraud , Benjamin Daubilly



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr**

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/05/2025 © infociments.fr